

Règlement du concours Facebook

ORGANISATION

L'entreprise Miniox, située chaussée de Waterloo à 1050 Bruxelles. Le concours est organisé sur la page Facebook de l'entreprise Miniox. Le concours est sans obligation d'achat de la part du participant. La durée du concours est de 2 semaines, sauf avis contraire.

PRIX

Le gagnant reçoit un bon cadeau de 200€ + un rendez-vous gratuit avec un décorateur de chez Miniox. Le bon cadeau est valable pendant 1 an dans les 4 points de vente Miniox. Les deux amis tagués du gagnant reçoivent également un prix, 1 bon chacun d'une valeur de 100€. Les bons cadeaux sont envoyés aux gagnants par mail.

Pour utiliser le bon cadeau dans les 4 points de vente Miniox, la personne doit l'imprimer et le présenter à la caisse avec sa carte d'identité.

Les bons reçus ne sont pas échangeables contre une somme d'argent.

PARTICIPATION

Les personnes résidant en Belgique peuvent participer au concours. Une seule participation est prise en compte dans le concours.

Pour participer au concours, les personnes doivent suivre la procédure décrite ci-dessous :

- Liker la publication
- Répondre aux questions
- Taguer deux amis

L'identification du participant est faite via son adresse mail, prénom et nom. Si l'adresse mail était incorrecte ou fautive, la participation ne serait pas prise en compte.

LA SÉLECTION DU GAGNANT

Le gagnant sera sélectionné parmi les personnes qui ont répondu correctement aux deux questions et dont la réponse subsidiaire sera la plus proche possible de la réponse correcte.

Si la réponse subsidiaire n'est pas exacte, le chiffre supérieur le plus proche du nombre sera prioritaire au chiffre inférieur le plus proche.

Le résultat du concours est diffusé sur la page Facebook de Miniox et le gagnant recevra son prix via son adresse mail.

VIE PRIVÉE

Le nom, prénom et adresse mail seront envoyés à l'organisateur pour envoyer les bons cadeaux aux gagnants.

RESPONSABILITÉ

L'organisation n'est pas responsable si le gagnant ou les amis du gagnant partagent leur prix à d'autres. Les bons sont vérifiés et notés chaque fois qu'une personne l'utilise.

DIFFÉRENTS

Chaque participant du concours accepte tous les points cités dans le règlement. Aucune contestation n'est acceptée concernant les questions et les réponses.

DIVERS

Le gagnant du concours marque son accord sur le fait que l'organisation tague son nom et prénom sur Facebook.